

0360718K
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ROLLINAT
RUE DU LYCEE
36200 ARGENTON SUR CREUSE
Tel : 0254246565

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 92
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 13

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Yannick Loiseau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 16/05/2017.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable [X]

Avis défavorable []

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0